

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 22 juin 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par M. GOUDEAU), Mme ROLLIN (représentée par Mme TOLLOT).

Membres excusés : (3) M. BERTHIER, Mme METGE, Mme LECOMTE LE GRAND

Membre absent : (1) M. EL HASSOUNI.

Date de convocation : 15 juin 2010

Délibération n° : 43-2010

Objet : Aides facultatives secteur social gérontologique – avril et mai 2010

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social gérontologique s'élève à :

- pour le mois d'avril 2010 à 8 784,44 €,
- pour le mois de mai 2010 à 3 807,70 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

30 JUIN 2010



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DRPA : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 1



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2010